

# Informations à fournir sur les questions environnementales et sociales : guide d'introduction

Août 2020

# Table des matières

<b>Section 1</b>	<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Section 2</b>	<b>En quoi consistent les questions ESG?</b>	<b>4</b>
2.1	En quoi les enjeux environnementaux et sociaux se distinguent-ils de la responsabilité sociale de l'entreprise?	5
2.2	Exemples d'enjeux environnementaux et sociaux	5
<b>Section 3</b>	<b>Pourquoi les émetteurs et les investisseurs accordent-ils de plus en plus d'importance aux informations sur les enjeux environnementaux et sociaux?</b>	<b>6</b>
<b>Section 4</b>	<b>Les émetteurs canadiens sont-ils tenus de fournir des informations sur les enjeux environnementaux et sociaux?</b>	<b>7</b>
4.1	Information continue	7
4.2	Information occasionnelle	7
<b>Section 5</b>	<b>Quelles mesures un émetteur peut-il prendre afin de fournir des informations sur les enjeux environnementaux et sociaux?</b>	<b>8</b>
5.1	Pour commencer : autoévaluation	8
5.2	Approche méthodique à l'égard des informations sur les enjeux environnementaux et sociaux	9
5.2.1	Étape 1 – Comparaison de l'information sur les enjeux environnementaux et sociaux	10
5.2.2	Étape 2 – Évaluation de l'importance relative des enjeux environnementaux et sociaux	10
5.2.3	Étape 3 – Préparation et revue de l'information	11
<b>Section 6</b>	<b>Conclusion</b>	<b>12</b>
6.1	Remerciements	12
<b>Annexe A – Ressources pour les émetteurs</b>		<b>13</b>
<b>Annexe B – Fournisseurs de services de recherche et agences de notation en matière d'ESG</b>		<b>15</b>
<b>Annexe C – Information sur les questions ESG : normes et recommandations préférées des investisseurs</b>		<b>18</b>
<b>Annexe D – Processus pour l'appréciation de l'importance relative</b>		<b>22</b>

# Section 1

## Introduction

Voici la nouvelle mouture du guide *Informations à fournir sur les questions environnementales et sociales : guide d'introduction* publié en 2014 par la Bourse de Toronto (TSX) et CPA Canada. Ce guide a été préparé à l'intention des émetteurs inscrits à la TSX ou à la Bourse de croissance TSX (TSXV) qui souhaitent commencer à présenter de l'information sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), notamment les aspects environnementaux et sociaux, ou qui cherchent à améliorer l'information qu'ils présentent déjà dans les documents qu'ils déposent auprès des autorités de réglementation<sup>1</sup>. Il s'adresse tout particulièrement aux petites et aux moyennes entreprises.

Axé sur la présentation des enjeux environnementaux et sociaux qui ont une importance sur le plan financier, le guide repose sur une définition de l'importance relative tirée des lois canadiennes sur les valeurs mobilières (voir l'encadré ci-après). Il se veut un complément aux règles et aux directives de la TSX, de la TSXV et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), auxquelles il ne prétend pas se substituer.

### Définitions de l'importance relative

**Selon les ACVM, une information** « est sûrement importante si la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver des titres de l'émetteur serait différente si l'information était passée sous silence ou formulée de façon incorrecte ».

**Pour la TSX, l'information importante** « s'entend de toute information ayant trait à l'entreprise et aux activités d'une société qui se traduit ou dont on pourrait raisonnablement s'attendre à ce qu'elle se traduise par un changement appréciable du cours ou de la valeur des titres d'une société inscrite à la Bourse ».

Ce guide aborde les questions suivantes :

- En quoi consistent les questions ESG?
- Pourquoi les émetteurs et les investisseurs accordent-ils de plus en plus d'importance aux informations sur les enjeux environnementaux et sociaux?
- Les émetteurs canadiens sont-ils tenus de fournir des informations sur les enjeux environnementaux et sociaux?
- Quelles mesures un émetteur peut-il prendre afin de fournir des informations sur les enjeux environnementaux et sociaux?
- Quelles sont les autres ressources utiles?

<sup>1</sup> On assiste actuellement à un mouvement en faveur de l'adoption de l'information intégrée comme outil de communication permettant de brosser un portrait plus global de la création de valeur à court, moyen et long terme. Pour les émetteurs, ce peut être l'occasion de mieux intégrer les informations sur les enjeux environnementaux et sociaux dans leurs documents d'information réglementaires – <https://www.cpacanada.ca/fr/ressources-en-comptabilite-et-en-affaires/information-financiere-et-non-financiere/rapport-de-gestion-et-autres-rapports-financiers/publications/information-integree>.

## La pandémie de COVID-19 fera-t-elle augmenter ou diminuer l'importance des questions ESG?

Les investisseurs sont d'avis que la crise sanitaire actuelle souligne et accentue l'importance des questions ESG. Sous l'éclairage particulier de la COVID-19, l'intérêt constant qu'ils portent à ces questions renouvelle l'attention accordée aux enjeux sociaux comme la gestion du capital humain, la santé et la sécurité des employés et la culture d'entreprise<sup>2</sup>.

Un récent sondage mené auprès de 23 investisseurs institutionnels canadiens représentant un actif sous gestion total de 2 300 milliards de dollars a révélé que 74 % des personnes interrogées s'attendent à ce que l'essor des investissements faits en fonction de facteurs ESG se poursuive. « Les conseils d'administration et les chefs d'entreprise verront leur travail examiné de plus près non seulement en ce qui a trait à la gestion de la crise, mais aussi, de façon plus générale, en ce qui concerne l'intégration des facteurs ESG dans leur stratégie d'affaires<sup>3</sup>. »

Par ailleurs, au cours du repli boursier causé par la pandémie, les fonds ESG ont généralement surpassé les fonds traditionnels<sup>4</sup> et attiré des sommes records<sup>5</sup>. Au Canada, les fonds négociés en bourse (FNB) ESG ont enregistré des rentrées nettes de 740 millions de dollars entre le 1er janvier et le 19 juin 2020 (comparativement à 142 millions de dollars pour l'ensemble de l'année 2019)<sup>6</sup>.

# Section 2

## En quoi consistent les questions ESG?

Les questions ESG sont celles qui entourent les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance susceptibles d'influer sur la valeur d'une entreprise et les décisions des investisseurs.

- Les facteurs de gouvernance sont par exemple : la qualité, l'indépendance et l'obligation de reddition de comptes des membres du conseil d'administration; la surveillance exercée par le conseil à l'égard du rendement et de la rémunération des dirigeants; et la surveillance exercée par le conseil en ce qui concerne la stratégie, la gestion des risques, la performance et la communication de l'information d'entreprise, y compris la présentation d'informations sur les enjeux environnementaux et sociaux.
- Les enjeux environnementaux et sociaux comprennent les risques et les occasions ayant une importance sur le plan financier, comme les changements climatiques, l'utilisation de l'eau, la gestion du capital humain ou encore la santé et la sécurité<sup>7</sup>.

### Gouvernance des enjeux environnementaux et sociaux

Le présent guide ne traite pas de l'information sur les facteurs de gouvernance; cependant, la gouvernance est essentielle à l'efficacité des pratiques entourant les enjeux environnementaux et sociaux. Les documents d'information réglementaires traitent généralement de la gouvernance, qui est au cœur des obligations d'information, et les investisseurs ont des attentes grandissantes à l'égard de la gouvernance des enjeux environnementaux et sociaux. Ils veulent notamment savoir comment le conseil assure la surveillance des enjeux environnementaux et sociaux importants, comment ces enjeux sont intégrés à la stratégie de l'entreprise et comment ils sont pris en compte dans la composition des compétences des administrateurs et dans la formation de ceux-ci. Ils s'intéressent en outre au lien entre la rémunération des dirigeants et les indicateurs et cibles en matière d'enjeux environnementaux et sociaux.

<sup>2</sup> <https://www.esglobaladvisors.com/covid-19-esg>

<sup>3</sup> Millani [2020], *La COVID 19 a-t-elle un effet sur l'intégration ESG?* – [https://f01c8ee6-cac3-40ff-a0e4-8bfb54f2b88b.filesusr.com/ugd/66e92b\\_416c1df960c74a548c5f8c2b987119a8.pdf](https://f01c8ee6-cac3-40ff-a0e4-8bfb54f2b88b.filesusr.com/ugd/66e92b_416c1df960c74a548c5f8c2b987119a8.pdf)

<sup>4</sup> <https://www.morningstar.com/articles/976361/sustainable-funds-weather-the-first-quarter-better-than-conventional-funds>

<sup>5</sup> <https://www.cbc.com/2020/06/07/sustainable-investing-is-set-to-surge-in-the-wake-of-the-coronavirus-pandemic.html>

<sup>6</sup> <https://www.bnnbloomberg.ca/sustainable-investing-surges-in-canada-amid-pandemic-protests-1.1453425>

<sup>7</sup> [https://www.tsx.com/tsx-company-services/learning-academy/esg-101?id=392&lang=fr&stract\\_id=3482546](https://www.tsx.com/tsx-company-services/learning-academy/esg-101?id=392&lang=fr&stract_id=3482546)

## 2.1 En quoi les enjeux environnementaux et sociaux se distinguent-ils de la responsabilité sociale de l'entreprise?

Les enjeux environnementaux et sociaux se rapportent aux questions stratégiques susceptibles d'avoir une incidence importante sur la performance et la valeur d'un émetteur. Ils peuvent donc influencer sur les décisions des investisseurs et d'autres intervenants des marchés financiers. Quand on parle de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), de développement durable ou de responsabilité sociétale, on fait référence à la façon dont une entreprise gère les enjeux environnementaux et sociaux qui intéressent bon nombre de ses parties prenantes – employés, clients, collectivités où elle est présente. C'est l'importance sur le plan financier qui distingue les enjeux environnementaux et sociaux de la RSE<sup>8</sup>.



L'importance d'un élément donné est une notion dynamique : des enjeux qui ne sont pas importants de prime abord peuvent le devenir après un certain temps<sup>9</sup>. La frontière entre les enjeux environnementaux et sociaux et la RSE n'est donc pas fixe. Certaines questions de RSE évoluent, parfois très vite, pour se transformer en enjeux environnementaux et sociaux importants<sup>10</sup>. À l'ère de la communication instantanée, où une part sans cesse croissante de la valeur de l'entreprise est fondée sur les immobilisations incorporelles, la transformation des questions de RSE en enjeux environnementaux et sociaux importants peut survenir plus rapidement que jamais.

## 2.2 Exemples d'enjeux environnementaux et sociaux

Le tableau 1 présente des enjeux environnementaux et sociaux pouvant être importants pour les émetteurs.

**TABEAU 1**  
**Exemples d'enjeux environnementaux et sociaux**

Enjeux environnementaux	Enjeux sociaux
Émissions de gaz à effet de serre (GES)	Gestion du capital humain
Effets des changements climatiques	Mobilisation des employés, diversité et inclusion
Qualité de l'air	Santé et sécurité
Gestion de l'énergie	Pratiques de travail
Gestion de l'eau et des eaux usées	Droits de la personne
Gestion des déchets et des matières dangereuses	Droits des Autochtones
Utilisation du sol et incidences sur les écosystèmes	Qualité et innocuité des produits
Biodiversité et déforestation	Cybersécurité et protection des renseignements personnels
Gestion de la conception et du cycle de vie des produits	Pots-de-vin et corruption
Questions environnementales relatives à la chaîne d'approvisionnement	Questions sociales relatives à la chaîne d'approvisionnement

<sup>8</sup> D'après ESG Global Advisors – <https://www.esglobaladvisors.com/insights>

<sup>9</sup> La nature dynamique de l'importance relative est traitée plus en détail aux pages 7 et 8 de l'Avis 51 133 du personnel des ACVM, *Indications en matière d'information environnementale* [2010] – <https://lautorite.qc.ca/fileadmin/lautorite/reglementation/valeurs-mobilieres/0-avis-acvm-staff/2010/2010oct27-51-333-acvm-fr.pdf>

<sup>10</sup> Jean Rogers et George Serafeim (2019), *Pathways to Materiality: How Sustainability Issues Become Financially Material to Corporations and Their Investors* – [https://papers.ssrn.com/sol3/Papers.cfm?abstract\\_id=3482546](https://papers.ssrn.com/sol3/Papers.cfm?abstract_id=3482546)

Les enjeux environnementaux et sociaux qui sont pertinents pour l'émetteur dépendent notamment de l'entreprise, de son secteur d'activité et de son emplacement. Chaque émetteur doit évaluer les enjeux potentiellement importants dans le contexte du modèle d'affaires et des circonstances qui lui sont propres. Des conseils sur la façon d'évaluer l'importance des enjeux environnementaux et sociaux pour savoir quelles informations fournir dans les documents d'information réglementaires sont présentés à la [section 4](#).

## Section 3

# Pourquoi les émetteurs et les investisseurs accordent-ils de plus en plus d'importance aux informations sur les enjeux environnementaux et sociaux?

Les enjeux environnementaux et sociaux peuvent avoir des répercussions sur la stratégie d'une entreprise, son modèle d'affaires, sa gestion des risques et sa performance financière et opérationnelle. La gestion efficace de ces enjeux peut procurer divers atouts dont voici quelques exemples : une meilleure gestion des risques; une plus grande résilience; la réduction des coûts et l'augmentation des flux de rentrées grâce à des produits innovants; un avantage pour le recrutement, le maintien en poste et la motivation des employés; l'optimisation de la réputation de la marque et la fidélisation des clients; le renforcement de l'acceptabilité sociale auprès des collectivités locales. L'intégration des enjeux environnementaux et sociaux importants à la stratégie de l'entreprise, à ses processus et à ses indicateurs clés de performance (ICP) peut aider l'entreprise à reconnaître et à saisir ces occasions pour se doter d'avantages concurrentiels et favoriser la collaboration entre les multiples services et fonctions d'une organisation donnée.

Au Canada, la majorité (51 %) des actifs sous gestion professionnelle sont gérés selon certains critères d'investissement responsable, parmi lesquels l'intégration des facteurs ESG arrive au premier rang<sup>11</sup>. La tendance à l'investissement responsable est mondiale, et pour cause : il y a de plus en plus de preuves de la surperformance financière des entreprises qui gèrent efficacement les risques et les occasions liés aux enjeux environnementaux et sociaux importants<sup>12</sup>. Il existe aussi des initiatives et des normes volontaires et réglementaires liées aux facteurs ESG (par exemple, les codes de bonnes pratiques<sup>13</sup>, les Principes pour l'investissement responsable<sup>14</sup> et les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales<sup>15</sup>) qui incitent à l'intégration et à la communication des facteurs ESG. C'est pourquoi les investisseurs et d'autres intervenants des marchés financiers s'intéressent à l'information sur les enjeux environnementaux et sociaux importants sur le plan financier, dans le but de comprendre comment les émetteurs gèrent ces risques et occasions. Notons que le sondage de 2020 réalisé auprès des investisseurs institutionnels par Morrow Sodali révèle que 100 % des investisseurs interrogés ont accordé plus de poids qu'auparavant aux risques et aux occasions ESG dans leurs décisions d'investissement des 12 derniers mois<sup>16</sup>.

De plus en plus de fournisseurs de services de recherche et d'agences de notation en matière d'ESG répondent à la demande d'informations plus étoffées sur les enjeux environnementaux et sociaux en préparant des évaluations ESG et en accordant des notes ESG aux sociétés cotées en bourse, ce qui vient compléter les recherches effectuées par les investisseurs eux-mêmes<sup>17</sup>. Les informations que fournit l'émetteur sur les enjeux environnementaux et sociaux sont l'une des principales sources de données qui sous-tendent les recherches

11 Rapport de tendances de l'IR canadien 2018 de l'Association pour l'investissement responsable – <https://www.riacanada.ca/fr/research/rapport-de-tendances-de-lir-canadien-2018/>

12 Un nombre toujours plus grand d'études démontrent qu'il existe une relation entre la solide performance en matière de gestion des enjeux environnementaux et sociaux et la performance financière des entreprises. Citons par exemple le rapport de 2015 de Deutsche Asset Management, intitulé *ESG & Corporate Financial Performance: Mapping the Global Landscape* – [https://www.db.com/newsroom\\_news/K15090\\_Academic\\_Insights\\_UK\\_EMEA\\_RZ\\_Online\\_EN\\_151216\\_R2a.pdf](https://www.db.com/newsroom_news/K15090_Academic_Insights_UK_EMEA_RZ_Online_EN_151216_R2a.pdf) [étude complète : Gunnar Friede, Timo Busch et Alexander Bassen (2015), *ESG and Financial Performance: Aggregated Evidence from more than 2000 Empirical Studies* – <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/20430795.2015.1118917>], ainsi que celui de 2016 de Mozaffar Khan, George Serafeim et Aaron Yoon, intitulé *Corporate Sustainability: First Evidence of Materiality* – [https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=2575912](https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2575912)

13 <https://www.icgn.org/policy/global-stewardship-codes-network>

14 <https://www.unpri.org/pri>

15 <http://www.oecd.org/fr/da/inv/mne/2011102-fr.pdf>

16 Sondage réalisé en janvier 2020 par Morrow Sodali auprès de 41 investisseurs institutionnels mondiaux représentant un actif sous gestion total de 26 000 milliards de dollars américains – <https://morrow Sodali.com/uploads/insights/attachments/83713c2789adc52b596dda1ae1a79fc2.pdf>

17 <https://www.cpacanada.ca/fr/ressources-en-comptabilite-et-en-affaires/information-financiere-et-non-financiere/rapport-de-gestion-et-autres-rapports-financiers/publications/changements-climatiques-entrevue-investisseurs>

sur les questions ESG. Si un émetteur ne communique pas lui-même ces informations, les investisseurs doivent s'en remettre davantage à des sources externes. Voir l'[annexe B](#) pour en savoir plus sur les fournisseurs de services de recherche et les agences de notation en matière d'ESG, sur l'utilisation que font généralement les investisseurs des informations fournies par ceux-ci, et sur les principaux acteurs de ce domaine et leurs méthodes.

Ensemble, ces tendances montrent la nécessité croissante pour les émetteurs de publier des informations sur les enjeux environnementaux et sociaux qui soient cohérentes et utiles à la prise de décisions. Les émetteurs ont ici la chance de fournir des renseignements parlants directement à leurs investisseurs en adoptant dès maintenant une démarche claire à l'égard de l'identification, de l'évaluation et de la gestion des risques et des occasions liés aux enjeux environnementaux et sociaux pertinents.

## **Section 4**

# **Les émetteurs canadiens sont-ils tenus de fournir des informations sur les enjeux environnementaux et sociaux?**

Aux termes de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, les émetteurs assujettis doivent communiquer toutes les informations importantes sur leurs activités. Le principe sous-jacent est que les émetteurs devraient fournir aux investisseurs tous les renseignements qui sont importants pour la prise de décisions d'investissement, y compris les informations importantes sur les enjeux environnementaux et sociaux<sup>18</sup>.

## **4.1 Information continue**

Les ACVM exigent que les émetteurs communiquent périodiquement au marché des informations importantes concernant leurs activités dans des documents d'information tels que les états financiers, la notice annuelle et le rapport de gestion.

Divers Avis du personnel des ACVM fournissent aux émetteurs des indications concernant les informations à fournir sur la gestion environnementale et la diversité (voir l'[annexe A](#)). Les principes qui y sont exposés peuvent être appliqués aux enjeux sociaux en fonction des facteurs pertinents. On y traite aussi des obligations relatives à l'information prospective stipulées dans la réglementation sur les valeurs mobilières. Comme c'est le cas pour toute information prospective, les émetteurs sont tenus de se conformer à ces obligations.

## **4.2 Information occasionnelle**

Les politiques de la TSX et de la TSXV exigent la communication occasionnelle de toute « information importante » (voir l'[annexe A](#)), terme qui comprend les faits importants et les changements importants concernant l'émetteur. Les obligations d'information occasionnelle des politiques des bourses sont plus strictes que celles des lois sur les valeurs mobilières.

<sup>18</sup> <https://lautorite.qc.ca/professionnels/reglementation-et-obligations/valeurs-mobilières/5-obligations-permanentes-des-emetteurs-et-des-initiatives-51-101-a-58-201/51-102-obligations-dinformation-continue/>

# Section 5

## Quelles mesures un émetteur peut-il prendre afin de fournir des informations sur les enjeux environnementaux et sociaux?

### 5.1 Pour commencer : autoévaluation

Les émetteurs qui souhaitent fournir des informations utiles sur les enjeux environnementaux et sociaux ont tout intérêt à commencer par une évaluation de leurs pratiques actuelles en la matière. Ils sauront ainsi où ils en sont et pourront mieux élaborer leur plan d'action pour rehausser la qualité de leurs documents d'information futurs.

Voici quelques questions à se poser lors d'une telle autoévaluation :

- Quelles informations fournissons-nous déjà sur les enjeux environnementaux et sociaux?
- Où se trouvent ces informations? Figurent-elles dans nos documents d'information réglementaires, dans nos rapports volontaires, sur notre site Web ou dans nos exposés à l'intention des investisseurs, ou sont-elles communiquées autrement?
- Qui travaille à la préparation des informations sur les enjeux environnementaux et sociaux?
- Qui veille à repérer les lacunes actuelles et les possibilités d'amélioration de nos informations? Devrions-nous faire intervenir d'autres services?
- Les investisseurs nous adressent-ils des demandes de renseignements sur notre stratégie et notre performance en matière environnementale et sociale?
- Nos informations sur les enjeux environnementaux et sociaux répondent-elles adéquatement aux attentes des investisseurs?
- Nos actionnaires nous présentent-ils souvent des propositions relatives aux enjeux environnementaux et sociaux, ou les résultats des votes sur ces questions sont-ils souvent défavorables?
- Quelle note nous accordent les fournisseurs de services de recherche ESG? (Voir l'[annexe B](#))
- D'autres intervenants des marchés financiers, tels que des assureurs, des prêteurs ou des agences de notation de crédit, nous posent-ils sur des questions sur les enjeux environnementaux et sociaux?

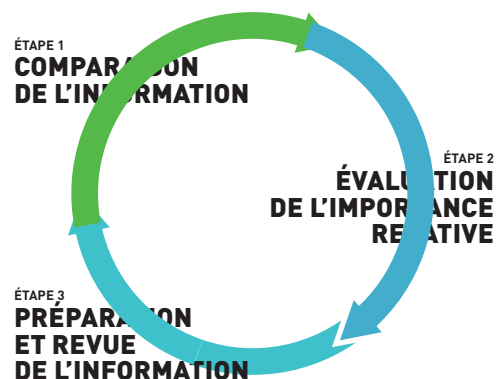
Ces questions aideront les émetteurs à déceler les éventuelles lacunes dans leurs informations sur les enjeux environnementaux et sociaux et à trouver des solutions.



## 5.2 Approche méthodique à l'égard des informations sur les enjeux environnementaux et sociaux

L'information sur les enjeux environnementaux et sociaux présentée aux investisseurs devrait porter sur les enjeux qui revêtent le plus d'intérêt pour l'entreprise et qui sont susceptibles, d'une part, d'influer de manière importante sur sa performance financière et opérationnelle et, d'autre part, de créer de la valeur durable à long terme. Bien que le présent guide porte essentiellement sur les informations destinées aux investisseurs, ces enjeux ne devraient pas uniquement sous-tendre les informations publiées, mais être intégrés aussi à la gouvernance de l'émetteur, à sa stratégie d'affaires, à sa gestion des risques et aux ICP qu'il utilise en interne pour surveiller la performance de ses activités.

Il convient de remarquer que les informations publiées constituent la partie visible du processus. Les entreprises dotées d'une stratégie en matière d'enjeux environnementaux et sociaux rigoureuse et axée sur la performance seront mieux placées pour répondre aux nouvelles attentes des investisseurs en matière d'information sur ces questions.



### 5.2.1 Étape 1 – Comparaison de l'information sur les enjeux environnementaux et sociaux

La première étape consiste à évaluer les informations de l'émetteur pour voir où celui-ci se situe par rapport aux meilleures pratiques. Cette comparaison peut se faire par rapport :

- aux principaux concurrents et aux pairs du secteur;
- aux thèmes et aux indicateurs compris dans les normes et les cadres d'information sur les enjeux environnementaux et sociaux préférés des investisseurs, comme les normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Voir l'[annexe C](#) pour obtenir plus de détails.

**Voici quelques-unes des questions à se poser lors de la comparaison des informations à celles des pairs ou des principaux concurrents :**

- Comment le groupe des pairs ou des principaux concurrents est-il établi (par exemple, en fonction du secteur, de la capitalisation boursière, de la région géographique, des produits et services)?
- Où les informations sur les enjeux environnementaux et sociaux sont-elles présentées (par exemple, dans les documents déposés auprès des autorités de réglementation, dans les déclarations volontaires, sur le site Web de l'entreprise)?
- Le degré de surveillance des enjeux environnementaux et sociaux est-il mentionné?
- Les enjeux environnementaux et sociaux considérés comme importants sur le plan financier sont-ils désignés comme tels?
- Le mode d'intégration des enjeux environnementaux et sociaux à la stratégie et au modèle d'affaires de l'entreprise est-il décrit?
- Les politiques et les programmes de gestion des risques et des occasions liés aux enjeux environnementaux et sociaux sont-ils communiqués?
- Quels sont les indicateurs servant à mesurer les enjeux environnementaux et sociaux?

- Les pairs ou les principaux concurrents établissent-ils des cibles à l'égard de ces indicateurs, et ces cibles sont-elles communiquées?
- Les informations sur les enjeux environnementaux et sociaux sont-elles conformes aux cadres d'information ESG?
- Les données sur les enjeux environnementaux et sociaux sont-elles l'objet d'une certification?

L'émetteur peut utiliser les résultats de l'**étape 1** comme base pour cerner ses enjeux environnementaux et sociaux potentiellement importants à l'**étape 2**.

## 5.2.2 Étape 2 – Évaluation de l'importance relative des enjeux environnementaux et sociaux

La deuxième étape consiste à effectuer une évaluation de l'importance relative afin d'identifier les enjeux environnementaux et sociaux importants qui présentent le plus de risques et d'occasions pour l'émetteur à court, moyen et long terme. Il convient de concentrer ses efforts sur les enjeux les plus susceptibles d'influer sur la valeur de l'entreprise et le processus décisionnel des investisseurs<sup>19</sup>. Voir l'**annexe D** pour obtenir des conseils plus détaillés sur l'évaluation de l'importance relative des enjeux environnementaux et sociaux.

Pour évaluer l'importance relative, l'émetteur peut notamment s'appuyer sur :

- les résultats de la comparaison réalisée à l'**étape 1**;
- les enjeux environnementaux et sociaux qui, d'après les recherches, sont généralement considérés comme pertinents pour l'émetteur et son secteur (voir l'**annexe C**);
- les enjeux environnementaux et sociaux considérés comme prioritaires pour les investisseurs actuels et éventuels de l'émetteur et ses autres apporteurs de capitaux;
- les enjeux environnementaux et sociaux les plus pertinents relevés par les dirigeants et les administrateurs de l'émetteur.

Il convient de déterminer, en tenant compte du modèle d'affaires de l'émetteur et des circonstances qui lui sont propres, la probabilité de concrétisation des enjeux environnementaux et sociaux pertinents relevés à cette étape ainsi que leur incidence financière potentielle sur la valeur de l'entreprise à court, moyen et long terme. Dans la mesure du possible, l'approche retenue pour l'évaluation des risques et des occasions liés aux enjeux environnementaux et sociaux devrait cadrer avec la méthode que suit l'émetteur pour identifier et évaluer les autres risques et occasions importants sur le plan financier.

<sup>19</sup> L'émetteur peut aussi décider d'évaluer quels enjeux sont les plus importants pour ses autres parties prenantes, mis à part les intervenants des marchés financiers, pour déterminer le champ d'action et les priorités de son programme global de RSE et choisir les informations qu'il présentera dans ses rapports sur la RSE et dans d'autres communications à l'intention de ses parties prenantes. De telles informations ne figurent généralement pas dans les rapports financiers.

## 5.2.3 Étape 3 – Préparation et revue de l'information

La troisième étape consiste à préparer et à passer en revue, à la lumière de l'évaluation réalisée à l'étape 2, les informations sur les enjeux environnementaux et sociaux qui seront intégrées aux documents d'information déposés auprès des autorités de réglementation.

Lorsqu'ils préparent l'information, les émetteurs devraient tenir compte des principes suivants :

- En cas de doute sur l'importance d'une information donnée sur les enjeux environnementaux et sociaux, il est conseillé aux émetteurs de communiquer cette information, quitte à pécher par excès de prudence<sup>20</sup>.
- Les informations trop génériques ou standards sur les enjeux environnementaux et sociaux importants sont peu utiles à la prise de décisions d'investissement. Les émetteurs devraient s'efforcer de fournir des informations propres à leur entreprise et à leur secteur, accompagnées si possible d'indicateurs et de cibles quantifiées. Les normes et les cadres d'information comme les normes du SASB et les recommandations du GIFCC sont de précieuses sources d'ICP fréquemment utilisés à l'égard des facteurs ESG importants et permettent aux investisseurs de comparer les entreprises entre elles<sup>21</sup>. Voir l'annexe C pour en savoir plus.
- Les informations sur les enjeux environnementaux et sociaux devraient être équilibrées et objectives, et ne pas être orientées uniquement sur les réalisations positives de l'entreprise.
- Les données environnementales et sociales quantitatives devraient être fiables et présentées d'une manière uniforme d'année en année pour que les investisseurs puissent en dégager les tendances. Si la présentation des données doit être modifiée par la suite, les émetteurs devraient expliquer pourquoi.
- Les informations sur les enjeux environnementaux et sociaux devraient être cohérentes d'un document à l'autre (par exemple, dans les documents déposés auprès des autorités de réglementation et les rapports volontaires).
- Les périodes de présentation des informations sur les enjeux environnementaux et sociaux et de l'information financière devraient coïncider dans la mesure du possible.
- Si des informations sur les enjeux environnementaux et sociaux sont présentées dans plus d'un document externe, les documents en question devraient renvoyer les uns aux autres aux fins d'uniformité.

Les émetteurs doivent établir des contrôles et des procédures internes appropriés pour que les informations communiquées dans les documents d'information déposés auprès des autorités de réglementation, y compris les informations sur les enjeux environnementaux et sociaux importants, soient exhaustives, exactes et fiables. Or, il arrive que les contrôles et procédures internes à l'égard des informations sur ces enjeux environnementaux et sociaux soient inexistantes ou moins détaillées que ceux se rapportant à l'information financière traditionnelle. Le cas échéant, les émetteurs devraient considérer l'établissement de contrôles et de procédures internes pour les données et les informations sur les enjeux environnementaux et sociaux recueillies en vue de leur communication dans les documents d'information déposés auprès des autorités de réglementation. Une part essentielle de la gouvernance et de la surveillance des enjeux environnementaux et sociaux consiste à faire en sorte que la haute direction et le conseil d'administration passent en revue et approuvent les informations sur ces enjeux qui figurent dans les documents d'information déposés auprès des autorités de réglementation. Les émetteurs devraient aussi communiquer les mécanismes de gouvernance employés pour la surveillance et la vérification de l'exactitude des informations sur les enjeux environnementaux et sociaux figurant dans les documents d'information déposés auprès des autorités de réglementation.

<sup>20</sup> Voir la page 8 de l'Avis 51 333 du personnel des ACVM, Indications en matière d'information environnementale [2010] – <https://lautorite.qc.ca/fileadmin/lautorite/reglementation/valeurs-mobilieres/0-avis-acvm-staff/2010/2010oct27-51-333-acvm-fr.pdf>.

<sup>21</sup> Les normes de la *Global Reporting Initiative (GRI)* peuvent aussi servir de point de référence lors de l'établissement des ICP à l'égard des enjeux environnementaux et sociaux jugés importants sur le plan financier.

# Section 6

## Conclusion

Dans le présent guide, nous avons abordé plusieurs notions utiles pour les entreprises qui présentent pour la première fois des informations sur les enjeux environnementaux et sociaux dans les documents d'information qu'elles déposent auprès des autorités de réglementation, ou qui souhaitent rehausser la qualité de ces informations. Les émetteurs devraient suivre l'évolution des enjeux environnementaux et sociaux susceptibles de se traduire, au fil du temps, par des risques ou des occasions. Exposer clairement sa façon d'atténuer ces risques ou de saisir ces occasions peut être un moyen pour l'émetteur d'influencer l'idée que se font les investisseurs et d'autres intervenants des marchés financiers de sa valeur et de ses perspectives. Comme l'importance relative n'est pas une notion statique, les émetteurs devraient continuellement réévaluer l'importance des enjeux environnementaux et sociaux pour s'assurer de l'exactitude et de l'exhaustivité des documents qu'ils déposent auprès des autorités de réglementation.

### 6.1 Remerciements

CPA Canada et TMX tiennent à souligner l'importante contribution d'ESG Global Advisors à l'élaboration du présent guide.

## Pour plus d'information

Si vous avez des questions ou des commentaires sur ce guide, veuillez vous adresser aux personnes-ressources suivantes :

#### **VALÉRIE DOUVILLE**

Gestionnaire principale, Conformité et communication de l'information  
Formation du capital  
Groupe TMX  
[valerie.douville@tmx.com](mailto:valerie.douville@tmx.com)

#### **ROSEMARY MCGUIRE**

Directrice, Information financière  
Recherche, orientation et soutien  
CPA Canada  
[rmcguire@cpacanada.ca](mailto:rmcguire@cpacanada.ca)

La présente publication, préparée par Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) et TSX Inc. (TSX), fournit des indications ne faisant pas autorité. CPA Canada, TSX et les auteurs déclinent toute responsabilité ou obligation pouvant découler, directement ou indirectement, de l'utilisation de cette publication.

© 2020 Comptables professionnels agréés du Canada et TSX Inc. Tous droits réservés. Cette publication est protégée par des droits d'auteur et ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ou transmise de quelque manière que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode) sans autorisation écrite préalable. Pour savoir comment obtenir cette autorisation, veuillez écrire à [permissions@cpacanada.ca](mailto:permissions@cpacanada.ca). Les marques de commerce suivantes appartiennent à TSX Inc. : TMX, le logo TMX, THE FUTURE IS YOURS TO SEE. et VOIR LE FUTUR. RÉALISER L'AVENIR.

# Annexe A

## Ressources pour les émetteurs

Ressources de TMX et de CPA Canada dont les émetteurs peuvent s'inspirer pour préparer leurs informations sur les enjeux environnementaux et sociaux à l'intention des investisseurs :

- [ESG 101 de TMX](#) : page Web comprenant des définitions, des ressources sur les questions ESG et des liens vers des documents d'experts
- Ressources de CPA Canada :
  - [Étude de 2019 sur les informations relatives aux changements climatiques des sociétés canadiennes](#)
  - [Changements climatiques : Appréciation de l'importance relative](#)
  - [Changements climatiques et prise de décision : Entrevues avec des investisseurs](#)
  - [Aperçu des recommandations du GIFCC](#)

Ressources de CPA Canada à l'intention des administrateurs chargés de surveiller les enjeux environnementaux et sociaux :

- [Incidences sur les entreprises des grands enjeux environnementaux et sociaux](#)
- [Cahier d'information sur le changement climatique : Questions que les administrateurs devraient poser](#)

Politiques d'information occasionnelle de la Bourse de Toronto et de la Bourse de croissance TSX :

- [Bourse de Toronto](#)
- [Bourse de croissance TSX](#)

Avis du personnel des ACVM donnant des indications sur divers aspects des informations sur les enjeux environnementaux et sociaux :

- [Avis 51 333 du personnel des ACVM](#), *Indications en matière d'information environnementale* (2010)
- [Avis 51 358 du personnel des ACVM](#), *Information sur les risques liés au changement climatique* (2019)
- [Avis multilatéral 58 311 du personnel des ACVM](#), *Rapport du cinquième examen du personnel sur la représentation féminine aux postes d'administrateurs et de membres de la haute direction* (2019)

Normes et cadres d'information sur les enjeux environnementaux et sociaux :

- [Normes du SASB](#) (en anglais)
- [Recommandations du GIFCC et conseils de mise en œuvre](#) (en anglais)
- [Espace Knowledge Hub du site du GIFCC](#) (en anglais)
- [Normes GRI](#)

## **Autres ressources utiles pour l'identification et la communication des enjeux environnementaux et sociaux (en anglais seulement)<sup>22</sup>:**

- [The Embankment Project for Inclusive Capitalism \(EPIC\)](#)
- [Document du COSO et du World Business Council for Sustainable Development sur l'application de la gestion du risque d'entreprise aux risques liés aux questions ESG](#)
- [Base de données des lignes directrices sur les questions ESG des bourses pour un investissement durable](#)
- [Base de données de la réglementation ESG des bourses pour un investissement durable](#)
- [Lignes directrices et indicateurs ESG de la World Federation of Exchanges](#)
- [Rapport sur les finances durables et le rôle des autorités de réglementation des valeurs mobilières et de l'IOSCO](#)

<sup>22</sup> Il existe aussi de nombreuses ressources propres à chaque secteur d'activité.

# Annexe B

## Fournisseurs de services de recherche et agences de notation en matière d'ESG

Les fournisseurs de services de recherche et les agences de notation en matière d'ESG évaluent la performance des entreprises dans ce domaine selon une méthodologie qui leur est propre. Certaines notes sont basées sur des informations publiques interprétées subjectivement par un analyste, alors que d'autres sont fondées sur les réponses des entreprises à des enquêtes et à des questionnaires annuels. Les fournisseurs de services de recherche et les agences de notation en matière d'ESG se font souvent reprocher leur manque de transparence, le fait que leurs indicateurs ne sont pas directement comparables, l'inexactitude de certaines de leurs données et leur penchant pour des questions qui ne sont pas importantes sur le plan financier<sup>23</sup>. Néanmoins, il faut reconnaître que leurs notations ont de l'influence dans plusieurs domaines. En voici quelques-uns :

- **Prise de décisions d'investissement** : Il arrive que les investisseurs institutionnels qui intègrent des facteurs ESG à leur processus décisionnel ou qui filtrent les émetteurs en fonction de ces facteurs tiennent compte des notations accordées par des tiers.
- **Indices et FNB** : Un nombre croissant d'indices ESG se créent en fonction des notations accordées aux émetteurs par les fournisseurs de services de recherche et les agences de notation en matière d'ESG. Les fonds passifs basés sur ces indices éliminent ou sous-pondèrent les émetteurs dont la note ESG est faible ou privilégient les entreprises dont la note ESG (globale ou accordée à certains enjeux ESG particuliers) est élevée.
- **Notations accordées à des fonds ESG** : Plusieurs systèmes de notation de fonds ESG ont été instaurés au cours des dernières années, par exemple celui de Morningstar (la cote de durabilité Morningstar<sup>24</sup> repose sur les cotes de risque ESG de Sustainalytics) et celui de MSCI (MSCI ESG Fund Ratings<sup>25</sup>). Les notes accordées aux fonds ESG sont un regroupement des cotes ESG obtenues par les émetteurs des titres sous-jacents.
- **Mobilisation** : Une cote ESG faible peut attirer l'attention des investisseurs et inciter ceux-ci à se mobiliser pour amener l'entreprise à rectifier le tir. Par ailleurs, certains fournisseurs de services de recherche en matière d'ESG offrent un service de mobilisation externe (par exemple, Sustainalytics en a un axé sur les risques importants) pour pousser les émetteurs qui obtiennent une mauvaise note à prendre des mesures correctives.

Un sondage mené par CPA Canada en 2019 auprès d'investisseurs institutionnels représentant un actif sous gestion total d'environ 1 900 milliards de dollars a révélé que même si les investisseurs préfèrent recevoir des données directement des entreprises, tous les investisseurs achètent des données financières relatives aux changements climatiques auprès de fournisseurs tiers de données<sup>26</sup>.

Il convient de noter que nombre de petits ou moyens émetteurs ne sont pas (du moins, pas encore) notés par les fournisseurs de services de recherche et les agences de notation en matière d'ESG en raison de leur faible capitalisation boursière. Lorsque ces émetteurs prendront de l'ampleur, toutefois, ils devront être conscients de l'incidence possible des recherches et des notations relatives aux questions ESG.

On estime qu'il existe plus de 600 systèmes de notation ESG à l'échelle mondiale<sup>27</sup>. Le tableau 2 contient, pour certaines analyses ou notations ESG, un lien vers la description de la méthode employée ainsi qu'un bref résumé de la portée (c'est-à-dire les sociétés ciblées) et de l'utilisation qui est faite par les intervenants des marchés financiers.

23 Elena Escrig-Olmedo, Idoia Ferrero-Ferrero, Maria Angeles Fernandez-Izquierdo et Juana Maria Rivera-Lirio (2019), *Rate the Raters: Evaluating how ESG Rating Agencies Integrate Sustainability Principles* – [https://www.researchgate.net/publication/331036441\\_Rating\\_the\\_Raters\\_Evaluating\\_how\\_ESG\\_Rating\\_Agencies\\_Integrate\\_Sustainability\\_Principles](https://www.researchgate.net/publication/331036441_Rating_the_Raters_Evaluating_how_ESG_Rating_Agencies_Integrate_Sustainability_Principles)

24 <https://www.morningstar.ca/ca/theme/esg.aspx?lang=fr-CA>

25 <https://www.msci.com/esg-fund-ratings>

26 CPA Canada, *Information d'entreprise et investisseurs progressistes – L'irrésistible transition vers une économie résiliente, sobre en carbone* (2019) – <https://www.cpacanada.ca/fr/ressources-en-comptabilite-et-en-affaires/information-financiere-et-non-financiere/rapport-de-gestion-et-autres-rapports-financiers/publications/changements-climatiques-entrevue-investisseurs>

27 SustainAbility (2019), *Rate the Raters* – <https://sustainability.com/wp-content/uploads/2019/02/sustainability-rate-the-raters-2019.pdf>

**TABLEAU 2**

**Analyses et notations ESG offertes par différents fournisseurs de services de recherche et agences de notation**

<b>ANALYSES OU NOTATIONS</b>	<b>Méthode</b>	<b>Portée et utilisation</b>
<b>Notations ESG de MSCI</b>	<b>MSCI ESG Ratings Methodology</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>plus de 8 500 sociétés (14 000 émetteurs et leurs filiales) et plus de 680 000 actions et titres à revenu fixe à l'échelle mondiale</li> <li>utilisées par plus de 1 400 investisseurs du monde entier</li> <li>servent de base aux 1 500 indices ESG d'actions et de titres à revenu fixe de MSCI</li> </ul>
<b>Cotes de risque ESG de Sustainalytics</b>	<b>The ESG Risk Ratings Methodology</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>plus de 11 000 sociétés</li> <li>liste des indices et des fonds passifs pour lesquels les cotes de Sustainalytics sont utilisées : <a href="https://www.sustainalytics.com/esg-indices/">https://www.sustainalytics.com/esg-indices/</a></li> </ul>
<b>Notes du CDP (auparavant le Carbon Disclosure Project) se déclinant en trois thèmes : lutte contre les changements climatiques, gestion durable de l'eau et préservation des forêts</b>	<b>CDP Climate Change 2020 Scoring Methodology</b> <b>CDP Water Security 2020 Scoring Methodology</b> <b>CDP Forests 2020 Scoring Methodology</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>plus de 8 400 sociétés présentant leurs informations sur ces thèmes par l'intermédiaire du CDP</li> <li>utilisées par plus de 515 investisseurs représentant un actif de 106 000 milliards de dollars américains, qui exigent que les sociétés présentent ces informations par l'intermédiaire du CDP</li> </ul>
<b>Notations ESG de S&amp;P Global Ratings (auparavant RobecoSAM Corporate Sustainability Assessment [CSA])</b>	<b>Measuring Intangibles: The SAM Corporate Assessment Methodology</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>plus de 7 300 sociétés</li> <li>servent de base au Dow Jones Sustainability Index</li> <li>servent de base aussi aux principaux indices ESG S&amp;P Dow Jones, dont l'indice S&amp;P 500 ESG, l'indice S&amp;P/TSX 60 ESG et l'indice composé S&amp;P/TSX ESG</li> </ul>
<b>Notations ESG de FTSE Russell</b>	<b>ESG Ratings and data model</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>plus de 7 200 titres (faisant partie du FTSE All-World Index, du FTSE Share Index et de l'indice Russell 1000)</li> <li>utilisées par 46 des 50 plus grands gestionnaires d'actifs et par 1 200 investisseurs du monde entier</li> </ul>
<b>Notations d'ISS ESG</b>	<b>ESG Corporate Rating</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>information non disponible</li> </ul>



## ANALYSES OU NOTATIONS

### Méthode

### Portée et utilisation

Notes « QualityScore » en matière d'information sur les enjeux environnementaux et sociaux d'ISS

[E&S Disclosure QualityScore: Methodology](#)

- plus de 4 700 sociétés cotées en bourse

Analyse RSE et notation extra-financière de Vigeo Eiris

[Méthodologie et assurance qualité](#)

- servent de base aux indices Euronext Vigeo Eiris

# Annexe C

## Information sur les questions ESG : normes et recommandations préférées des investisseurs

Les normes du SASB et les recommandations du GIFCC – qui permettent de faire ressortir les questions ESG susceptibles d’avoir une incidence importante sur le plan financier – se démarquent et rallient les préférences des investisseurs.

### Normes du SASB

Le SASB a établi des normes de rapport pour différents secteurs d’activité. Ces normes aident les entreprises à réunir, puis à communiquer aux investisseurs des informations importantes sur le plan financier et utiles à la prise de décisions sur les questions ESG. Chaque norme sectorielle comporte un tableau énumérant les principales questions ESG susceptibles d’avoir une importance sur le plan financier et, pour chacune de ces questions, les indicateurs connexes. Les normes du SASB constituent un précieux point de départ pour les émetteurs qui se demandent quelles questions ESG pourraient intéresser les investisseurs. Les indicateurs proposés peuvent aussi faciliter la recherche d’ICP à communiquer en matière d’ESG. Le SASB est appuyé par nombre d’investisseurs, dont il reçoit les commentaires par l’intermédiaire de son groupe consultatif d’investisseurs<sup>28</sup>. Plusieurs des plus grands gestionnaires d’actifs du monde ont adhéré aux normes du SASB, parmi lesquels BlackRock<sup>29</sup> et State Street Global Advisors<sup>30</sup>.

Une **grille d’importance relative** vient compléter les normes du SASB. Pour les émetteurs cherchant à dresser la liste des questions ESG potentiellement importantes, il s’agit d’un excellent outil. On y répertorie les thèmes les plus susceptibles d’être importants pour un secteur donné et les plus susceptibles d’être importants pour la plupart des secteurs d’une catégorie donnée<sup>31</sup>.

Le tableau 3 présente quelques exemples de questions ESG qui, de l’avis du SASB, sont les plus susceptibles d’influer sur la situation financière ou la performance opérationnelle d’une entreprise, selon le secteur auquel elle appartient. On voit que les informations sur les questions ESG ne sont pas réservées aux activités à fortes émissions ayant la réputation d’avoir de graves répercussions sur l’environnement et la société : tous les secteurs d’activité comportent leur lot de risques et d’occasions liés aux enjeux environnementaux et sociaux.

<sup>28</sup> À l’origine, les normes du SASB ont été publiées à l’intention des émetteurs américains se préparant à déposer des documents auprès de la SEC. L’intérêt des investisseurs est tel que ces normes ont acquis une notoriété mondiale. Plusieurs grands investisseurs canadiens sont membres du groupe consultatif des investisseurs du SASB.

<sup>29</sup> <https://www.blackrock.com/corporate/investor-relations/larry-fink-ceo-letter>

<sup>30</sup> [https://www.statestreet.com/values/microsite/corporate-responsibility-overview/rons\\_letter.html](https://www.statestreet.com/values/microsite/corporate-responsibility-overview/rons_letter.html)

<sup>31</sup> Pour regrouper les secteurs en catégories, le SASB utilise un système de classification reposant sur des critères de durabilité – <https://www.sasb.org/find-your-industry/>

**TABLEAU 3**

**Exemples de questions ESG importantes (selon les normes sectorielles du SASB)**

SECTEUR	Questions ESG importantes
<b>Mines et métaux<sup>32</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Émissions de gaz à effet de serre</li> <li>• Qualité de l'air</li> <li>• Gestion de l'énergie</li> <li>• Gestion de l'eau</li> <li>• Gestion des déchets et des matières dangereuses</li> <li>• Incidence sur la biodiversité</li> <li>• Sécurité, droits de la personne et droits des peuples autochtones</li> <li>• Relations avec la collectivité</li> <li>• Relations de travail</li> <li>• Santé et sécurité des travailleurs</li> <li>• Éthique des affaires et transparence</li> </ul>
<b>Immobilier<sup>33</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion de l'énergie</li> <li>• Gestion de l'eau</li> <li>• Gestion des incidences en matière de durabilité touchant les locataires</li> <li>• Adaptation aux changements climatiques</li> </ul>
<b>Services liés aux logiciels et aux TI<sup>34</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Empreinte environnementale de l'infrastructure informatique matérielle</li> <li>• Confidentialité des données et liberté d'expression</li> <li>• Sécurité des données</li> <li>• Recrutement et gestion d'une main-d'œuvre mondiale, diversifiée et compétente</li> <li>• Protection de la propriété intellectuelle et dynamique concurrentielle</li> <li>• Gestion des risques systémiques découlant des perturbations technologiques</li> </ul>
<b>Produits agricoles<sup>35</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Émissions de gaz à effet de serre</li> <li>• Gestion de l'énergie</li> <li>• Gestion de l'eau</li> <li>• Salubrité des aliments</li> <li>• Santé et sécurité des travailleurs</li> <li>• Incidences environnementales et sociales de la chaîne logistique des ingrédients</li> <li>• Gestion des OGM</li> <li>• Approvisionnement en ingrédients</li> </ul>

<sup>32</sup> Norme du SASB intitulée *Metals & Mining Sustainability Accounting Standard* (2018).

<sup>33</sup> Norme du SASB intitulée *Real Estate Sustainability Accounting Standard* (2018).

<sup>34</sup> Norme du SASB intitulée *Software & IT Services Sustainability Accounting Standard* (2018).

<sup>35</sup> Norme du SASB intitulée *Agricultural Products Sustainability Accounting Standard* (2018).

## Recommandations du GIFCC

Les recommandations du GIFCC fournissent un cadre permettant de déterminer et de communiquer les conséquences, pour les émetteurs, de différents risques et occasions liés aux changements climatiques.

On y distingue deux types de risques : les risques physiques, qui englobent les répercussions des changements climatiques sur les actifs et les activités de l'émetteur, et les risques liés à la transition, soit les risques associés aux politiques, aux lois, aux technologies, aux marchés et à la réputation qui pourraient découler du passage à une économie sobre en carbone.

Le cadre du GIFCC définit quatre catégories d'informations dont la communication est recommandée :

1. Gouvernance
2. Stratégie
3. Gestion des risques
4. Mesures et objectifs

En février 2020, le GIFCC a annoncé que plus de 1 000 organisations avaient manifesté leur appui à ses recommandations, notamment des sociétés de services financiers s'occupant d'actifs d'une valeur de plus de 130 000 milliards de dollars américains<sup>36</sup>. Les recommandations du GIFCC visent aussi les propriétaires d'actifs et les gestionnaires d'actifs. Par conséquent, pour respecter eux-mêmes les recommandations du GIFCC, les investisseurs continueront de demander aux émetteurs de fournir des informations conformes aux recommandations – informations qui leur permettront d'étayer leur analyse des risques liés aux changements climatiques de chacune des entreprises dans lesquelles ils investissent et qui entrent dans leurs portefeuilles.

Les répercussions financières des facteurs liés aux changements climatiques diffèrent selon le secteur, la région et l'horizon temporel (court, moyen ou long terme). Le tableau 4 énumère les effets que pourraient avoir ces facteurs à court et à long terme, selon le GIFCC. Il peut servir de point de départ aux entreprises qui cherchent à déterminer les facteurs qui les concernent et à en évaluer l'importance relative.

**TABEAU 4**

### Liste des risques et des occasions pouvant découler des changements climatiques (selon le GIFCC)<sup>37</sup>

#### RISQUES PHYSIQUES

#### Description

<b>Risques aigus</b>	Phénomènes météorologiques extrêmes (par exemple, inondations, feux de forêt, ouragans)
<b>Risques chroniques</b>	Changements à long terme des phénomènes climatiques (par exemple, élévation du niveau des océans, érosion littorale et vagues de chaleur chroniques)

#### RISQUES LIÉS À LA TRANSITION

#### Description

<b>Risques liés aux politiques et aux lois</b>	Politiques adoptées devant les changements climatiques (telles que la tarification du carbone) et poursuites contre les entreprises qui ne parviennent pas à atténuer ces changements (comme des réclamations en cas de dégâts matériels)
--	---

<sup>36</sup> [https://www.fsb-tcf.org/wp-content/uploads/2020/02/PR-TCFD-1000-Supporters\\_FINAL.pdf](https://www.fsb-tcf.org/wp-content/uploads/2020/02/PR-TCFD-1000-Supporters_FINAL.pdf)

<sup>37</sup> Rapport définitif du GIFCC, *Recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures* (2017) – <https://www.fsb-tcf.org/wp-content/uploads/2017/06/FINAL-2017-TCFD-Report-11052018.pdf>

<b>Risques liés aux technologies</b>	Technologies novatrices favorisant le passage vers une économie sobre en carbone (telles que le captage de carbone et stockage de l'énergie dans des batteries)
<b>Risques de marché</b>	Changements de l'offre et de la demande de produits et de services (comme une demande accrue de sources d'énergie à faibles émissions de carbone)
<b>Risques d'atteinte à la réputation</b>	Évolution des perceptions des consommateurs, des employés et des collectivités à l'égard de la participation d'une entreprise aux changements climatiques
<b>OCCASIONS</b>	<b>Description</b>
<b>Écoefficacité</b>	Économies de coûts découlant d'efficacités en matière de procédés de production et de processus de distribution (comme l'efficacité énergétique)
<b>Sources d'énergie</b>	Diversification des sources d'énergie en vue d'inclure la production énergétique à faibles émissions de carbone (par exemple, les énergies renouvelables)
<b>Produits et services</b>	Produits et services à faibles émissions de carbone novateurs adaptés à l'évolution des préférences des consommateurs
<b>Marché</b>	Recherche active de nouveaux marchés pour les produits et les services dans une économie en marche vers la diminution des émissions de carbone (par exemple, les obligations vertes et obligations de transition)
<b>Résilience</b>	Acquisition de la capacité d'adaptation nécessaire pour réagir aux risques liés à la transition et aux risques physiques (comme le renforcement des infrastructures contre les phénomènes météorologiques extrêmes)

# Annexe D

## Processus pour l'appréciation de l'importance relative

Pour déterminer quels enjeux environnementaux et sociaux sont importants, les émetteurs sont invités à se référer à la publication de CPA Canada intitulée **Communication de l'incidence des changements climatiques : Processus pour l'appréciation de l'importance relative**. Le processus qui y est exposé ne vaut pas que pour les changements climatiques : il peut aussi aider à savoir quelles informations sur les enjeux environnementaux et sociaux sont importantes et devraient être communiquées.

Voici un aperçu des quatre étapes du processus d'appréciation de l'importance relative des enjeux environnementaux et sociaux :

- 1. Identifier** les facteurs (notamment des facteurs régionaux ou sectoriels) et les incidences (à court et long terme) liés aux enjeux environnementaux et sociaux qui pourraient être importants.

Questions à se poser :

- Quels sont les textes légaux ou réglementaires pertinents, dans les endroits où l'émetteur mène ses activités, en ce qui concerne les enjeux environnementaux et sociaux?
- Quelles sont les normes d'information (obligatoires ou facultatives) pertinentes en matière d'enjeux environnementaux et sociaux?
- Quelles sont les conséquences prévues des principaux enjeux environnementaux et sociaux dans les endroits importants pour la société, dont ceux où se trouvent les intervenants de la chaîne logistique et les principaux clients?

- 2. Apprécier** si les facteurs identifiés sont importants pour l'émetteur. Tenir compte du secteur, du modèle d'affaires et des circonstances propres à l'émetteur (comme l'emplacement de sa chaîne logistique ou de ses activités et le coût des intrants nécessaires à la production) pour évaluer la probabilité que ces facteurs se produisent et leurs répercussions financières éventuelles sur la valeur de l'entreprise à court, moyen et long terme.

Questions à se poser :

- Quels événements ou faits nouveaux liés aux enjeux environnementaux et sociaux pourraient raisonnablement avoir des conséquences pour l'émetteur, ses fournisseurs et ses principaux clients? Quand ces événements ou faits nouveaux se produiraient-ils? À court, moyen ou long terme?
- Quelles en seraient les conséquences sur le plan financier ou opérationnel?
- Existe-t-il des causes et des conséquences interreliées qu'il convient d'analyser?
- Quel a été l'effet de la pandémie de COVID-19 sur l'incidence possible de ces événements ou faits nouveaux et sur la probabilité qu'ils se produisent?

- 3. Organiser** les informations liées aux enjeux environnementaux et sociaux de façon à les communiquer avec clarté et concision dans les documents les plus pertinents, particulièrement ceux concernant les risques importants pour l'émetteur (voir l'**étape 3** de l'approche méthodique présentée précédemment).

- 4. Examiner** l'ébauche des informations à fournir concernant les enjeux environnementaux et sociaux pour déterminer si toutes les informations importantes ont été identifiées et si l'importance relative a été prise en compte à la fois dans une perspective globale et à un niveau détaillé (voir l'**étape 3** de l'approche méthodique).

Par ailleurs, les émetteurs doivent garder en tête les principes directeurs en matière d'appréciation de l'importance relative qui sont exposés dans l'**Avis 51 333 du personnel des ACVM, Indications en matière d'information environnementale** :

- Absence de critère de démarcation précis – Il n'existe pas de seuil quantitatif unique ni de critère de démarcation précis pour apprécier l'importance relative.
- Contexte – L'importance relative s'évalue en contexte; certains facteurs peuvent être importants lorsqu'ils sont pris collectivement, même si chacun n'est pas important en soi.

- Moment choisi – Il convient de se demander si un fait ou une circonstance en particulier annonce une tendance potentielle.
- Tendances, besoins, engagements, événements et incertitudes – L'appréciation de l'importance relative repose sur l'analyse des facteurs suivants :
  - la probabilité que l'élément se produise ou se concrétise;
  - l'ampleur prévue de son incidence.
- Prudence est mère de sûreté – En cas de doute sur l'importance d'une information donnée, il est conseillé aux émetteurs de communiquer cette information, quitte à pécher par excès de prudence

